

## Claude Dedoyard

[claudededoyard@just.fgov.be](mailto:claudededoyard@just.fgov.be)

Conseiller à la cour du travail  
de Liège

Administrateur de l'ASM

Représentant de l'ASM au  
CCM

Avocat honoraire



### CV EXPRESS

Avocat au barreau de Liège de  
1995 à 2001

Substitut de complément,  
substitut et premier substitut  
aux auditorats de Liège et  
Bruxelles de 2001 à 2011

Auditeur du travail de Namur  
et Dinant de 2011 à 2016

Premier substitut à l'auditorat  
du travail de Bruxelles de  
2016 à 2017

Juge au tribunal du travail  
francophone de Bruxelles de  
2017 à 2021

Membre effectif du CCM de  
janvier 2019 à janvier 2021

Conseiller à la cour du travail  
de Liège depuis le 20 janvier  
2021

*« J'ai essayé de transformer en conscience une  
expérience aussi large que possible. »*

## André Malraux

Chers collègues,

Le Conseil supérieur de la Justice se renouvelle et vous serez  
appelés à participer le 21 juin à cette élection.

Je souhaite mettre mon parcours au service des missions du CSJ et  
fais donc appel à vos suffrages.

Depuis 2001, j'ai exercé diverses fonctions tant au siège qu'au  
parquet, comme magistrat de base, titulaire de mandats adjoints ou  
chef de corps, en instance et en appel, à Bruxelles et en Wallonie. À  
cette expérience diversifiée s'ajoute un engagement au sein de l'ASM  
et du CCM au service de notre profession et de ses valeurs.

Le CSJ, organe indépendant institué pour restaurer la confiance du  
citoyen dans la justice, garantit l'unité et l'indépendance du pouvoir  
judiciaire, et œuvre à l'amélioration du fonctionnement des  
juridictions au profit du justiciable.

Parmi les prémisses d'une justice de qualité figure la qualité du  
recrutement.

Afin d'éviter toute forme d'incompréhension, de division, voire une  
paralysie de l'institution fédérale qu'est le CSJ, il est primordial que  
la réalisation de cette tâche constitutionnelle se déroule dans la  
rigueur et en toute transparence, sans aucune interférence  
communautaire. En outre, la présentation des magistrats doit être  
indépendante de toute forme de considération partisane, privilégier  
la qualité des candidats et être en adéquation avec les besoins des  
juridictions.

À cet égard, étant issu des juridictions sociales, participer aux  
travaux du CSJ me permettra de porter la spécificité des juridictions  
spécialisées, que ce soit dans l'organisation des concours et  
examens ou lors des présentations à une vacance au sein des  
juridictions du travail.

Le CSJ est aussi chargé de traiter les plaintes introduites contre les  
dysfonctionnements de la justice, de procéder à des enquêtes et des  
audits, de formuler des recommandations aux juridictions, de  
prendre des initiatives et de rendre des avis.

Partant du constat que trop de lois manquent de clarté ou sont  
rédigées en méconnaissance des réalités de terrain qui sont les  
nôtres, j'estime que le rôle du CSJ en tant qu'interlocuteur du monde  
politique doit être renforcé, ainsi que l'importance de ses avis et  
propositions.